

La MFA, hier...

La MFA (Mutuelle Fraternelle d'Assurances) est l'**une des premières mutuelles** d'assurances créée en France.

Fondée en 1930 par 300 chauffeurs de taxis parisiens appartenant à la chambre syndicale des cochers chauffeurs, la MFA avait pour objectif la mise en commun d'une couverture des risques liés à leur véhicule professionnel et à leur activité.

En 1964, la MFA rejoint le GEMA (Groupement des Entreprises Mutualistes d'Assurances) dans les premières années de son existence.

Elle ouvre ensuite son offre aux particuliers et **propose dès les années 1970 une gamme de produits complète** pour protéger la famille et les biens des sociétaires.

La MFA, aujourd'hui...

Depuis les années 1980, la MFA bénéficie d'une couverture nationale avec un réseau commercial de 8 espaces d'accueil en Ile-de-France, 6 en province (Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Nice et Toulouse).

Leader de l'assurance des taxis depuis 1930, la Mutuelle Fraternelle d'Assurances couvre également l'ensemble des besoins des particuliers.

Vous avez à votre disposition une gamme complète de produits d'assurance, de solutions de placement et de financement :

- **Assurance Auto**
- **Assurance Auto Taxi**
- **Assurance Habitation**
- **Assurance Véhicules de loisirs, chasse et navigation de plaisance**
- **Complémentaire Santé**
- **Epargne et Retraite**
- **Solutions Crédits**

La particularité de la MFA tient à sa dimension humaine et à son **expérience** qui lui permet d'entretenir des relations personnalisées avec ses sociétaires et de développer une gamme de produits et services adaptée aux besoins spécifiques de chacun.

Fidèle aux valeurs mutualistes d'humanisme et de solidarité, elle propose à ses sociétaires **le meilleur des services au prix le plus juste.**

La MFA en quelques chiffres, une stratégie aux résultats concrets :

- 80 ans d'expérience,
- plus de 132 000 contrats,
- plus de 51 millions d'euros de chiffre d'affaires,
- 14 espaces d'accueil sur toute la France,
- 1 site internet : www.mfa.fr

vu dans la presse

L'officiel du taxi - hiver 2009



Planète Taxi, un nouvel espace dédié aux taxis

La Mutuelle Fraternelle d'Assurances a ouvert un espace proposant de nombreux services aux chauffeurs de taxi.



Le 15 octobre dernier, l'assureur taxi MFA inaugurerait son nouvel espace « Planète Taxi » au 6bis rue Fournier à Clichy (92).

Dédié au bien-être et à l'information des chauffeurs de taxi sociétaires ou non, ce lieu convivial est un espace d'accueil dans lequel sont regroupés les services d'assurance. Il est également possible d'expertiser sa voiture, de convenir d'un rendez-vous en vue de l'obtention d'un crédit ou encore rencontrer un consultant juridique.

Une salle de repos

Les chauffeurs peuvent également bénéficier de services qui vont au-delà de l'assurance :

se relaxer dans une salle dédiée, consulter la presse, se restaurer, laver gratuitement son véhicule...

Enfin, Planète taxi accueillera divers événements tout au long de l'année : expositions sur l'univers du taxi, offres exceptionnelles via les partenaires de MFA, etc.

vu dans la **presse**

Assurnews - 12 novembre 2009



MFA signe un partenariat avec FORD

Depuis le 1er octobre 2009, Les sociétaires taxis MFA bénéficient d'offres exceptionnelles sur les Ford S-MAX, Mondéo et Galaxy !

La Mutuelle Fraternelle d'Assurances, représentée par son Président Directeur Général, Talal Al rifai et Ford, représentée par son directeur des ventes de Ford France, Marc de Laitre, ont signé, le 10 novembre 2009, à Clichy, une convention de partenariat visant permettre aux sociétaires taxis de la MFA de bénéficier d'offres exceptionnelles sur l'achat de véhicules Ford, en particulier sur les modèles suivants : S-MAX, Mondéo et Galaxy.

vu dans la presse

CAPAinfos - 12 novembre 2009

CAPAinfos

La MFA met en place Planète Taxi

Afin de permettre à son principal public d'assurés, les chauffeurs de taxi, d'établir davantage de relations directes avec lui, le leader du marché a ouvert un lieu dédié.

Le 15 octobre 2009, la MFA a inauguré Planète Taxi, un lieu de convivialité et d'échanges (salle de repos, lecture de la presse, restauration mais aussi expositions...) entre les artisans taxis.

Ce lieu est également un espace de contacts privilégié avec leur mutuelle puisque tous les services d'assurance de la MFA y sont représentés (expertise du véhicule, obtention d'un crédit, consultation juridique...).

L'opération a été relayée par l'émission "les Grandes Geules" de RMC.

vu dans la **Presse**

Assurnews - 29 octobre 2009



La MFA lance Planète Taxi

La **Mutuelle Fraternelle d'assurances (MFA)** a inauguré mi-octobre un nouveau concept: un « espace d'échange et de bien-être » dédié aux chauffeurs de taxis. Cet espace, situé rue Fournier à Clichy (92) en face du siège de la mutuelle, regroupe toutes les informations sur les assurances de la MFA ainsi que des services type nettoyage gratuit ou expertise du véhicule, avec également la possibilité de se restaurer ou de se reposer sur place. Ouvert du 15 au 30 octobre aux sociétaires comme aux non sociétaires, cet espace sera ensuite exclusivement réservé aux assurés de la MFA.

vu dans la presse

www.argusdelassurance.com 29 octobre 2009

L'ARGUS DE L'ASSURANCE

La Mutuelle Fraternelle d'Assurances lance Planète Taxi

La MFA a inauguré mi-octobre un nouveau concept : "un espace d'échange et de bien-être" dédié aux chauffeurs de taxis. Cet espace, situé rue Fournier à Clichy (92) en face du siège de la mutuelle, regroupe toutes les informations sur les assurances de la MFA ainsi que des services type nettoyage gratuit ou expertise du véhicule, avec également la possibilité de se restaurer ou de se reposer sur place. Ouvert du 15 au 30 octobre aux sociétaires comme aux non-sociétaires, cet espace sera ensuite exclusivement réservé aux assurés de la MFA.

vu dans la **Presse**

www.argusdelassurance.com - 5 juin 2009

L'ARGUS DE L'ASSURANCE

Partenariat entre la MAPA et la Mutuelle des taxis

La Mutuelle Fraternelle d'Assurances (MFA) a signé une convention de partenariat avec la MAPA, spécialiste de l'assurance des professionnels de l'alimentaire, qui prévoit que les bénéficiaires de la Mutuelle des taxis bénéficieront de l'offre santé MAPA à partir du 15 juin.

vu dans la **Presse**

Assurnews - 5 juin 2009



MFA / MAPA : Partenariat santé

La Mutuelle Fraternelle d'Assurances, représentée par son Président Directeur Général, Talal Al rifai, et la MAPA, représentée par son directeur général, Philippe Dubois, ont signé, le 26 mai 2009, à Clichy, une convention de partenariat visant la mise en place d'une nouvelle offre santé.

Les sociétaires de la MFA bénéficieront donc, à partir du 15 juin 2009, de l'offre santé MAPA.

vu dans la presse

Transport Info Hebdo - 24 avril 2009

Transport Info
HEBDO



Rent a car a passé un accord avec MFA pour la mise à disposition de Ford S MAX 7 places.

Des véhicules de remplacement

C'est une première dans le cadre de la relation de pro à pro que le loueur Rent A Car établit avec l'assureur MFA, spécialisé dans les contrats taxis.

En dehors de regroupements d'artisans comme Alpha Taxis ou de sociétés comme la G7, qui possèdent quelques véhicules de remplacement, ses autres clients se retrouvent sans outil de travail quand un accident endommage leur véhicule.

Pour leur permettre de continuer à travailler, Rent A Car a donc passé un accord avec MFA. Il porte au départ sur un cinquante de Ford S MAX 7 places qui sont mis à disposition. Rent A Car estime que ce parc pourrait être porté à 300 véhicules et n'exclut pas de poursuivre l'opération avec d'autre corps de métier. L'avenir dira si le loueur et sa solution contractuelle avec MFA feront des émules.

vu dans la **presse**

www.observatoiredefranchise.ma - 9 avril 2009

www.observatoiredefranchise.ma

La franchise Rent A Car et la MFA proposent une flotte de véhicules de remplacement à disposition des Taxis Parisiens.

Suite à la signature d'un partenariat entre Rent A Car et la MFA (Mutuelle Fraternelle d'Assurances) en décembre 2008, Rent A Car, le leader de la location de courte durée de proximité, annonce la disponibilité immédiate d'un service destiné aux Taxis Parisiens

Finie la pénurie de Taxis dans la capitale parisienne !

Désormais les 7000 taxis sociétaires à la MFA, leader de l'assurance des artisans taxis, pourront bénéficier d'un service exceptionnel en cas d'immobilisation de leurs véhicules pour réparation : le prêt d'un véhicule relais entièrement équipé Rent A Car.

Rent A Car met en effet à leur disposition une flotte de 50 véhicules pour 2009 spécialement stickés MFA/Rent A Car pour l'occasion. Il s'agit de Ford SMAX diesel, équipés 7 places avec GPS et climatisation. Tous ces véhicules sont disponibles immédiatement à l'Agence Paris Pasteur au 48 rue Barge dans le 15^e arrdt.

Marc Boré, Président du Directoire de Rent A Car explique cette opération : "Conscient du fort potentiel de la location de courte durée vers les professionnels, Rent A Car se rejouit de proposer ce service totalement inédit en partenariat avec la MFA. "Nous croyons au succès de cette offre et ouvrons ainsi le marché de la location de véhicule de remplacement aux chauffeurs de Taxis Parisiens".

Rent A Car et la MFA estiment que le potentiel de développement se situe entre 300 et 400 véhicules. Ce sera donc, à terme, autant de taxis de plus en circulation et disponibles pour répondre à la demande croissante de taxis sur Paris.

Chaque taxi est immobilisé aura désormais la possibilité de disposer d'un véhicule relais afin de poursuivre son activité professionnelle sans avancer de frais de location. Cette nouvelle garantie de la MFA appelée "Véhicule Taxi Relais" intervient dès le premier jour d'immobilisation du véhicule suite à un accident, un vol ou un incendie. Ce véhicule prêt est entièrement équipé en taxi et permet au sociétaire de continuer à exercer son métier sans interruption et maintenir sa recette.

Monsieur Talal Al Rifai, Président Directeur Général de la Mutuelle Fraternelle d'Assurances commente cette nouvelle garantie : "Nous sommes particulièrement fiers d'avoir conclu ce service avec Rent A Car. Ce partenariat permet d'offrir une réelle continuité du service rendu au public. Attentifs aux intérêts de la profession, nous offrons ici à nos socioétaires un gage d'efficacité supplémentaire dans leur activité."

vu dans la presse

La Journal de l'Automobile - 3 avril 2009

**Le Journal de
l'Automobile**



Rent a car vient en aide aux taxis parisiens

Le loueur de courte durée a créé une flotte de véhicules de remplacement à destinations des taxis dont l'outil de travail serait immobilisé suite à un accident de la circulation, un vol ou un incendie.

"Véhicule Taxi Relais".

C'est le tout nouveau service auquel peuvent désormais accéder des artisans taxis.

Pour en bénéficier, ils doivent simplement être sociétaires du spécialiste de l'assurance taxi MFA (Mutuelle Fraternelle d'Assurances). En effet, ce service a été mis en place et fait l'objet d'un partenariat entre Rent a car et MFA*, tous les véhicules de la "flotte relais" étant équipés en taxi et stickés MFA/Rent A Car, (il s'agit de Ford S-Max Diesel de 7 places avec climatisation et GPS).

Rent A Car et MFA estiment le potentiel de cette offre à 300 ou 400 véhicules à l'horizon de 3 ans, la flotte devant être constituée de 50 véhicules sur 2009.

"Nous avons souhaité nous positionner sur un nouveau créneau", note simplement Marc Boré, le président du directoire de Rent A Car, ce dernier s'attendant par ailleurs à voir son chiffre d'affaires baisser de 5 % en 2009.

"Nous croyons au succès de cette offre et ouvrons ainsi le marché de la location de véhicule de remplacement aux chauffeurs de taxis parisiens", poursuit Marc Boré. MFA compte 7000 taxis sociétaires sur la seule région parisienne

* Mondial Assistance est également impliqué, l'assistant travaillant déjà pour le compte de la MFA.

MFA : des véhicules relais équipés taxis

Grâce à un nouveau partenariat entre la MFA et Rent A Car, leader de la location de courte durée de proximité, tout taxi parisien assuré ayant souscrit à cette garantie et dont le véhicule est immobilisé en raison d'un accident, d'un vol ou d'un incendie, pourra bénéficier d'un véhicule taxi relais, sans avance de frais, dès le premier jour d'immobilisation de son véhicule, pour une durée annuelle d'une douzaine de jours. «Il s'agit d'un spacieux 7 places, climatisé, équipé d'un GPS, et d'un compteur équipé d'une imprimante pour facturation permettant au chauffeur taxi d'assurer son rôle de service auprès du public» insiste M. Talal Al rifai, PDG de la MFA.

Venant en complément de la garantie "perte d'exploitation en cas de sinistre" (également proposée en option chez MFA et fortement conseillée), elle assure au chauffeur taxi, la pérennité de ses revenus. Très attendue sur le terrain, cette nouveauté va entrer en vigueur à partir du 1er mars 2009.

De plus «nous réfléchissons également à proposer, en option, le prêt d'un véhicule relais en cas de panne, poursuit M. Talal Al Rifai. MFA devrait être en mesure de la proposer à ses adhérents dès le 3ème trimestre 2009».

La MFA a également conclu un accord avec la CFDP Assurances, spécialisé dans la protection juridique : les intérêts des assurés sont ainsi défendus dans les litiges engageant leur responsabilité civile ou pénale, survenus du fait ou à l'occasion de la circulation du véhicule assuré. La protection juridique professionnelle intervient encore à bien d'autres niveaux comme la livraison d'un nouveau véhicule non conforme, la menace de suspension de permis, etc. Malgré toutes ces bonnes nouvelles, la MFA a décidé de ne pas augmenter ses tarifs en 2009 !

Mutuelle Fraternelle d'Assurances (MFA)

- Où les trouver : 6, rue Fournier, BP 311 92.111 Clichy Cedex, tel : 01 49 68 68 68,
- Leur site : www.mfa.fr, on y trouve les actualités de la Mutuelle, très faciles d'accès (depuis un onglet). Quant aux différentes formules de garanties proposées aux taxis, elles sont accessibles depuis la rubrique "automobile", puis "assurance taxi". On vous y explique, à l'aide de cas concrets, à quoi sert l'option souscrite, ainsi que la couverture proposée selon la formule (Taxi simple, éco, malin ou complète). Obtention du tarif en ligne immédiat.

- De qui s'agit-il : d'une société d'assurance mutuelle à cotisations variables,
- Qui adhère : environ 14.000 véhicules taxis assurés,
- Ce que le contrat type inclut : responsabilité civile et défense recours (garanties obligatoires). Vol, incendie, bris de glaces (avec franchise). Dommages tous accidents ou vandalisme. Assistance zéro kilomètre 24h/24, 7jours/7 sans franchise - en cas de panne, crevaison, perte des clés ou erreur de carburant, avec prise en charge des clients pour la poursuite de la course. Couverture des installations professionnelles (compteur, horodateur et lumineux), autoradio de série. Protection juridique professionnelle et défense du permis de conduire. Sécurité personnelle du conducteur à hauteur de 458.000€.

• Ce qui est en option :

Partenariat avec Rent a Car, pour obtenir un véhicule relais taxi, dès le 1er jour de l'immobilisation du véhicule.
Responsabilité civile professionnelle. Bris de glace sans franchise, radiotéléphone, bagages et marchandises transportées.
Vol de recette avec agression (jusqu'à 763€ d'indemnité), accessoires, aménagements professionnels (handicapés...), indemnisation à la valeur d'achat.

vu dans la presse

Marketing direct - mars 2009



MFA automatise ses campagnes

Pour recruter, créer du trafic et se donner une nouvelle image, dans le but de développer leur campagne, la Mutuelle Fraternelle d'Assurances (MFA) et l'agence Paradox ont chois le multicanal.

La Mutuelle Fraternelle d'Assurances a lancé en septembre dernier une opération de recrutement. Pour cette action, l'agence Paradox a travaillé sur les adresses et sur le volet print. Pour rajeunir le portefeuille clients, elle a loué des adresses en prenant l'âge comme critère de choix. Dans un second temps, l'agence s'est servie s'est servie du formulaire d'inscription visible sur le site dédié "labonnedirection.fr" pour constituer une base, gérée grâce à l'outil com.on propre à l'agence. Sur ce site, les internautes découvraient un jeu leur permettant de gagner des dotations.



En contrepartie, ils devaient répondre à un questionnaire sur leurs besoins en assurance qui a permis de constituer une base de données opt-in, les 27000 inscrits ont reçu un e-mailing personnalisé leur présentant l'espace MFA, un nouveau point de vente, et leur proposait d'effectuer un devis en ligne, ainsi qu'une offre commerciale à la souscription.

Cette action a généré 8000 demandes au total. "Dans un second temps, nous avons eu 8000 prospects à relancer par téléphone et ce, au fur et à mesure des informations récoltées", explique Zohir Aissi, directeur associé de Paradox.µ

En ce qui concerne la partie print de la campagne, destinée aux clients fidèles, une extraction sur les fichiers clients a été réalisée et intégrée à l'outil de gestion com.on . Un mailing a été envoyé à 80 000 clients pour leur faire profiter de l'offre du moment. "Grâce à cette opération multicanal, notre taux de transformation avoisine les 30% au global" conclut Zohir Aissi.



vu dans la presse

Trafic Taxi Mag - mars 2009



La mutuelle Fraternelle d'Assurances est l'assureur de référence des taxis depuis 1930. Elle propose une protection très large à ses soicétaires en terme de garantie mais également en terme de services associés à la profession.

A ce titre, MFA Assurances était présente sur le salon avec deux partenaires : Rent-a-car et Banque Française qui proposent des véhicules relais exclusivement réservés aux sociétaires MFA et des offres de crédits pour notamment accéder à l'achat d'une licence taxi. Produits présentés : Assurances professionnelles taxi et particulier, auto, habitation, épargne retraite, caravaning-Service de véhicules relais Crédit à l'achat de licence et véhicules.

MFA, 6 rue Fournier - 92110 Clichy.

Tél. 01 49 68 68 68 - e-mail : contact@mfa.fr

La tribune de l'assurance - mars 2009

**La Tribune
de l'assurance**

Partenariats : La MFA et la Mutuelle des motards

La Mutuelle fraternelle d'assurance (MFA), leader de l'assurance taxi, a signé un partenariat de distribution avec la Mutuelle des motards. Elle devient ainsi l'assureur exclusif de la MFA en deux roues.

vu dans la presse

Trafic Taxi Mag - février 2009



Partenariat entre la Mutuelle Fraternelle d'Assurances et l'assurance Mutuelle des Motards.



Talal Al rifaï, PDG de la MFA.
Patrick Jacquot, PDG de l'AMDM.

La Mutuelle Fraternelle d'Assurances, représentée par son PDG Talal Al rifaï, et l'Assurance Mutuelle des Motards, représentée par son PDG Patrick Jacquot, ont signé, le 7 janvier 2009, une convention de partenariat visant la commercialisation par la MFA de contrats Mutuelle des Motards.

La MFA, leader de l'assurance des taxis, est attentive aux intérêts de la profession depuis 1930. La Mutuelle des Motards, créée en 1983, est reconnue comme l'assureur spécialiste des conducteurs de deux roues.

Le coeur des actions de ces deux mutuelles, membres du Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances passe par la solidarité mutualiste et l'entraide fraternelle, leurs valeurs fondatrices. Elles proposent à leurs sociétaires le meilleur service au prix le plus juste. Conscientes de leur complémentarité, elles ont décidé d'allier leurs forces et leurs spécificités.

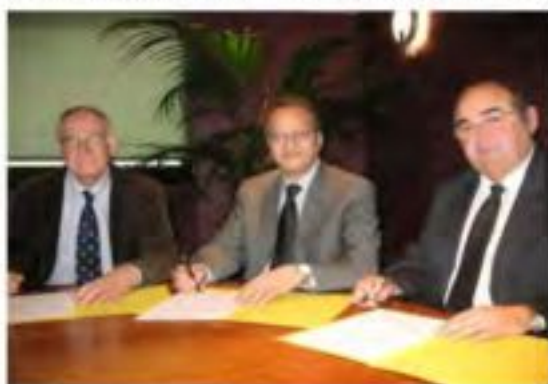
La MFA proposera donc à ses sociétaires, à partir du 1er mars 2009, des contrats deux roues performants, ceux de la Mutuelle des Motards. L'AMDM devient ainsi l'assureur exclusif deux-roues de la MFA.

vu dans la presse

L'Artisan du taxi - 28 février 2009

L'ARTISAN DU
Taxi
Le magazine du taxi

Partenariat : unis pour l'avenir du métier



Jean-Claude Richard, Vice-président de la FNAT,
Talal Al rifaï, PDG de la MFA et Alain Estival, Président de la CSAT.

Le 3 décembre dernier, "dans le but de mettre en oeuvre des actions communes visant le meilleur accompagnement pour les chauffeurs de taxi", la FNAT, la MFA et la CSAT ont signé une convention de partenariat.

Leur objectif est d'intensifier leurs efforts en matière de formation, d'accèsion à l'artisanat, de développement de la protection juridique des professionnels, de soutien à la récupération de points, de la mise à disposition de véhicules relais, de la promotion et de la communication sur la profession, mais aussi en matière de soutien des projets personnels de leurs adhérents, sans oublier le développement de services innovants et spécifiques aux professionnels du taxi.

Selon les termes mêmes du communiqué diffusé par les trois partenaires, "cette coopération se projette sur le long terme (et) s'inscrit résolument dans un processus de création et de développement (...) de liens durables".

vu dans la presse

L'argus de l'assurance - 28 janvier 2009

L'ARGUS DE L'ASSURANCE

La MFA noue un partenariat avec CFDP Assurances

La Mutuelle Fraternelle d'Assurances (MFA) étoffe son offre à destination des taxis et des particuliers en nouant un partenariat avec CFDP Assurances. Dès le 1er février, une offre protection juridique professionnelle et vie privée sera proposée aux chauffeurs de taxi sociétaires de la MFA.

Les particuliers pourront bénéficier de l'offre vie privée et d'une garantie défense du permis de conduire intégrée au contrat automobile, à partir du 1er mai.

Riskassur - 28 janvier 2009

RiskAssur - hebdo

Partenariat entre la Mutuelle Fraternelle d'Assurances et CFDP Assurances.

La Mutuelle Fraternelle d'Assurances, représentée par son Président Directeur Général, Talal Al rifai, et CFDP Assurances, représentée par son Président Directeur Général, Laurent des Brest, ont signé, le 23 janvier 2009 une convention de partenariat visant la mise en place d'une nouvelle offre de protection juridique.

Soucieuse de toujours mieux répondre aux besoins de ses sociétaires, la MFA a sélectionné CFDP Assurances. En effet, CFDP Assurances conçoit la protection juridique comme un véritable vecteur social d'accès au droit, qui donne à tous une égalité des chances face à la complexité juridique et aux procédures judiciaires. Grâce à sa taille humaine, à la souplesse de ses structures, elle a développé un maillage du territoire qui lui permet d'offrir un accompagnement privilégié à ses assurés.

Les sociétaires taxis de la MFA bénéficieront, à partir du 1er février 2009, de l'offre protection juridique professionnelle et vie privée de la CFDP. L'offre vie privée sera commercialisée auprès de tous les sociétaires de la MFA à partir du 1er mai 2009, ainsi qu'une nouvelle garantie défense du permis de conduire intégrée au contrat automobile.

vu dans la presse

Assurnews - 26 janvier 2009



Partenariat entre MFA et CFDP Assurances

La Mutuelle Fraternelle d'Assurances, représentée par son Président Directeur Général, Talal Al rifai, et CFDP Assurances, représentée par son Président Directeur Général, Laurent des Brest, ont signé, le 23 janvier 2009, à Clichy, une convention de partenariat visant la mise en place d'une nouvelle offre de protection juridique.

Les sociétaires taxis de la MFA bénéficieront, à partir du 1er février 2009, de l'offre protection juridique professionnelle et vie privée de la CFDP.

L'offre vie privée sera commercialisée auprès de tous les sociétaires de la MFA à partir du 1er mai 2009, ainsi qu'une nouvelle garantie défense du permis de conduire intégrée au contrat automobile.

Actualisé le 26 Janvier 2009

vu dans la presse

Le repaire des motards.com - le 21 janvier 2009



Partenariat MFA/Assurance Mutuelle des Motards

MFA commercialisera les contrats d'assurance de l'AMDM

La Mutuelle Fraternelle d'Assurances (MFA) signe un partenariat avec l'Assurance Mutuelle des Motards afin de commercialiser les contrats de la Mutuelle des Motards. La MFA représentée par son Président-directeur général, Talal Al Rifai, et l'Assurance Mutuelle des Motards, représentée par son Président-directeur général, Patrick Jacquot, ont ainsi signé une convention de partenariat visant la commercialisation par la MFA de contrats Mutuelle des Motards.



La MFA est le leader de l'assurance des taxis depuis 1930. La Mutuelle des Motards est reconnue comme l'assureur spécialiste des conducteurs de deux et trois-roues à moteur depuis 1983.

Les actions de ces deux mutuelles, membres du Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA), passent par la solidarité mutualiste et l'entraide fraternelle, leurs valeurs fondatrices. Conscientes de leur complémentarité, elles ont décidé d'allier leurs forces et leurs spécificités.

La MFA proposera donc à ses sociétaires, à partir du 1er mars 2009, des contrats deux-roues : ceux de la Mutuelle des Motards. La Mutuelle des Motards devient ainsi l'assureur exclusif deux-roues de la MFA. Ce partenariat s'inscrit dans le long terme et dans un processus de création et de développement entre les deux mutuelles.

Plus d'infos sur les mutuelles AMDM et MFA

- Le site de la Mutuelle Motard
- le site MFA
- toutes les actualités assurance

vu dans la **presse**

L'Argus de l'Assurance - 16 janvier 2009

L'ARGUS DE L'ASSURANCE

La Mutuelle des motards signe avec la MFA

La mutuelle des motards et la MFA, leader de l'assurance des taxis, ont signé une convention de partenariat.

A compter du 1er mars, la MFA proposera à ses sociétaires des contrats deux-roues de l'AMDM. La mutuelle présidée par Patrick Jacquot devient ainsi l'assureur exclusif deux-roues de la mutuelle des taxis.

vu dans la **presse**

Motomag - 15 janvier 2009



Les taxis assurent leurs motos à la Mutuelle des motards

La MFA (Mutuelle Fraternelle d'Assurances), leader de l'assurance des taxis, proposera à compter du 1er mars prochain des contrats deux roues de la Mutuelle des motards.

Cette dernière devient ainsi l'assureur exclusif des deux roues MFA.

Une belle reconnaissance de l'expertise du risque moto de la Mutuelle des motards, créée en 1983 suite à la souscription lancée par la Fédération française des motards en colère.

vu dans la presse

emoto.com - 15 janvier 2009



Partenariat MFA et Assurance Mutuelle des Motards

La MFA, assurance des taxis, proposera à ses sociétaires dès le 1er mars les contrats deux-roues de la Mutuelle des Motards



La MFA (Mutuelle Fraternelle d'Assurances), représentée par son Président-directeur général, Talal Al Rifai, et l'Assurance Mutuelle des Motards, représentée par son Président-directeur général, Patrick Jacquot, ont signé, le 7 janvier 2009, à Clichy, une convention de partenariat visant la commercialisation par la MFA de contrats Mutuelle des Motards.

La MFA leader de l'assurance des taxis est attentive aux intérêts de la profession depuis 1930. La Mutuelle des Motards, créé en 1983, est reconnue comme l'assureur spécialiste des conducteurs de deux et trois-roues à moteur. Le cœur des actions de ces deux mutuelles, membres du Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA), passe par la solidarité mutualiste et l'entraide fraternelle, leurs valeurs fondatrices. Elles proposent à leurs sociétaires le meilleur service au prix le plus juste. Conscientes de leur complémentarité, elles ont décidé d'allier leurs forces et leurs spécificités.

La MFA proposera donc à ses sociétaires, à partir du 1er mars 2009, des contrats deux-roues performants, ceux de la Mutuelle des Motards. La Mutuelle des Motards devient ainsi l'assureur exclusif deux-roues de la MFA. Ce partenariat s'inscrit dans le long terme et dans un processus de création et de développement entre les deux mutuelles.

vu dans la presse

Tribulis - 15 janvier 2009

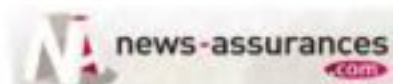


La MFA et l'Assurance Mutuelle des motards s'engage dans un partenariat

La MFA (Mutuelle Fraternelle d'Assurances), représentée par son Président Directeur Général, Talal Al rifaï, et l'Assurance Mutuelle des motards, représentée par son Président Directeur Général, Patrick Jacquot, ont signé, le 7 janvier 2009, à clichy, une convention de partenariat visant la commercialisation par la MFA de contrats Mutuelle des Motards.

vu dans la presse

News assurances - 14 janvier 2009



La MFA et l'Assurance Mutuelle des motards s'engagent dans un partenariat

La MFA (Mutuelle Fraternelle d'Assurances), représentée par son Président-directeur général, Talal Al Rifai, et l'Assurance Mutuelle des Motards, représentée par son Président-directeur général, Patrick Jacquot, ont signé, le 7 janvier 2009, à Clichy, une convention de partenariat visant la commercialisation par la MFA de contrats Mutuelle des Motards.

La MFA leader de l'assurance des taxis est attentive aux intérêts de la profession depuis 1930. La Mutuelle des Motards, créé en 1983, est reconnue comme l'assureur spécialiste des conducteurs de deux et trois-roues à moteur.

Le cœur des actions de ces deux mutuelles, membres du Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurances (GEMA), passe par la solidarité mutualiste et l'entraide fraternelle, leurs valeurs fondatrices. Elles proposent à leurs sociétaires le meilleur service au prix le plus juste. Conscientes de leur complémentarité, elles ont décidé d'allier leurs forces et leurs spécificités.

La MFA proposera donc à ses sociétaires, à partir du 1er mars 2009, des contrats deux-roues performants, ceux de la Mutuelle des Motards. La Mutuelle des Motards devient ainsi l'assureur exclusif deux-roues de la MFA. Ce partenariat s'inscrit dans le long terme et dans un processus de création et de développement entre les deux mutuelles.

La MFA optimise la qualité de sa base marketing

La Mutuelle fraternelle d'assurances a décidé de s'équiper d'un outil de qualification des coordonnées postales des prospects hébergés dans sa base marketing.

Objectif : réduire substantiellement le taux de retour pour cause d'adresses erronées.

Pour ce faire, l'assureur a retenu le système QAS d'Experian, notamment pour la facilité d'intégration de sa méthode de saisie. Après interfaçage de ce composant avec le progiciel de production de la compagnie, une phase préalable de test a permis d'évaluer les performances du

module QAS Batch. Les résultats obtenus (adresses correctes, incomplètes ou totalement fausses) sont directement visualisés sur le poste de travail de l'utilisateur. En somme, la fiche de chaque client intègre une fonction QAS qualifiant le degré de fiabilité de l'adresse du prospect. Si elle est considérée comme erronée, elle est automatiquement présentée à l'utilisateur pour correction avant d'être intégrée dans l'échantillon retenu pour la campagne de vente directe annoncée. Outre QAS Batch, la MFA a également installé le module d'aide à la saisie normalisée d'Experian. Il est utilisé par le centre d'appels de la société et ses 20 agences. L'utilisation d'une solution de qualification automatisée des

adresses a très rapidement introduit une meilleure gestion des contacts avec en prime une division par deux du nombre de rejets de courrier, soit près de 7 %. Un résultat sensiblement en ligne avec les objectifs fixés par la direction générale, à savoir 5 %. Du coup, l'assureur prévoit une exploitation plus large de QAS dont le coût est toutefois loin d'être négligeable. Il comprend les charges de maintenance et de support ainsi que les frais d'abonnement au fichier des adresses postales. Des dépenses qui pourraient pousser la MFA à explorer de nouvelles solutions alternatives arrivant actuellement sur le marché sous forme de services web. *

Emmanuel Mayega

vu dans la presse

Trafic Taxi Mag - janvier 2009



La MFA et Rent a Car innovent avec une offre sans précédent !

La Mutuelle Fraternelle d'Assurances, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, représentée par son PDG Mr Talal Al rifaï et Rent A Car SA représentée par son président du directoire, Mr. Marc Boré ont signé, le 10 décembre 2008 à Clichy, une convention de partenariat.

La MFA, attentive aux intérêts de la profession « taxi » depuis 1930 et Rent A Car, leader de la location de courte durée de proximité (15 000 véhicules), s'associent pour élargir les services proposés par la MFA aux taxis parisiens.

Ainsi, la MFA étend son activité commerciale en offrant à ses Sociétaires taxis des véhicules relais équipés taxis sans chauffeur*.

Pour la première fois, une mutuelle d'assurances et un loueur, courte durée, mettent en commun leur savoir faire, afin d'augmenter

l'offre de taxi à Paris. En effet, pour chaque taxi immobilisé en réparation, il y aura désormais la possibilité pour le chauffeur de louer un taxi relais*. Cette innovation permettra à la MFA, dès le 1er mars 2009, d'offrir une nouvelle garantie « Véhicule



Taxi Relais » et ce, sans avoir à avancer les frais de location. Cette nouvelle garantie intervient dès le premier jour d'immobilisation du véhicule suite à un accident de la circulation, d'un vol ou d'un incendie.

* Le véhicule relais est un véhicule équipé taxi permettant au sociétaire de la MFA de continuer à exercer son activité professionnelle, maintenir sa recette et ainsi assurer le service au public.

C. Mathos